

Négociation à périmètre restreint ? Oui ! Mais aussi une avancée importante et durable sur les primes horaires spécifiques

Quelques chiffres issue de cette négociation:

- Une perspective de + 40 blue collar d'ici la fin de cette année 2022 (intérim + CDI)
- Ce chiffre évoluerait à +60 à fin mars 2023 pour atteindre +80 à fin 2024
- C'est la perspective positive d'une activité qui remonte notamment essentiellement pour A220
- Une grande partie des ces embauches ci-dessus seront sur des postes 2X8 et 3X8
- Il y a une difficulté claire à pouvoir recruter sur ces postes là
- La revalorisation des primes horaires spécifiques relèvent donc avant tout d'un besoin d'attractivité que nous avons perdu au fil des ans de dégradation sociale et salariale
- Passer de 20% de prime pour le 3X8 à 25% c'était la proposition initiale de la direction
- **En réunion nous avons demandé à considérer la revalorisation de toute les primes d'équipes et donc pas seulement celle du 3x8!**

-> passer la prime du 2X8 en valeur à celle actuelle du 3X8

-> aller autant que possible au-delà de 25% pour le 3X8

Nous avons participé et négocié comme nous l'avons dit, en faisant des propositions concrètes qui revalorisent toutes les primes d'équipes!

Le résultat est une avancée très importante qui s'inscrit dans la durée.

Pour autant 80% des salariés de STECO ne seront pas concernés par cette revalorisation car seul ~20% de salariés inscrits seront en horaire spécifiques,

Nous rappelons que:

- ***le problème de pouvoir d'achat touche tous les salariés de STECO sans distinction***
- ***fort de ce constat nous continuerons à subir ce décrochage sur toutes les catégories de personnel sans vraiment pouvoir stopper les départs et sans nous rendre complètement attractifs pour les compenser qualitativement.***
- ***Il faut pouvoir y apporter des perspectives et des réponses et seul une revalorisation sociale et salariale générale forte et durable peut y répondre.***

S'opposer parfois

Construire souvent

Proposer toujours

